

## LES MEMBRES DU RESEAU :

**Mme Nathalie Chaudières** : professeur des écoles spécialisée E, chargée de l'aide à dominante pédagogique sur les groupes scolaires Le Nôtre et Effel.

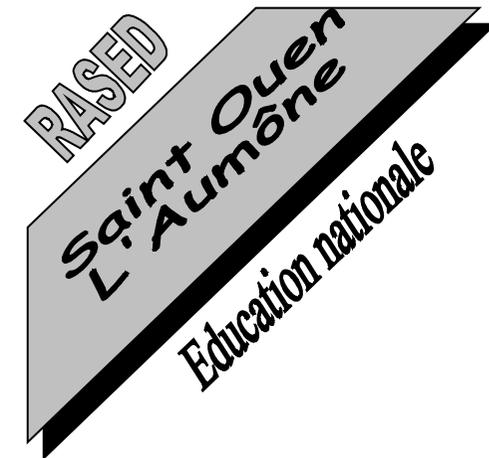
**Mme Béatrice Bellom** : professeur des écoles spécialisée E, chargée de l'aide à dominante pédagogique sur les groupes scolaires La Prairie et Matisse.

**Mme hélène Giroux** : professeur des écoles spécialisée G chargée de l'aide à dominante rééducative sur les groupes scolaires Rousseau et Le Nôtre.

**M. Pierre Coulette** : psychologue de l'éducation Nationale (permanence téléphonique le vendredi après-midi de 15h à 17h30 au bureau).

Le R.A.S.E.D. fonctionne sous la responsabilité de l'inspecteur de l'éducation nationale :

**Monsieur Philippe MAUGER**



### Coordonnées du Réseau :

**R.A.S.E.D. (antenne Saint-Ouen 2)**  
**Ecole élémentaire Matisse**  
**2 rue des Écoles**  
**95 310 Saint-Ouen l'Aumône**

**tél. : 01 34 21 99 45**

<p><b>QU'EST CE QUE LE RASED</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté est un dispositif constitué de personnels spécialisés de l'Éducation Nationale.</li> <li>☺ Sa mission s'insère dans l'ensemble des actions de prévention et de remédiation de l'échec scolaire tant à l'école maternelle qu'élémentaire.</li> <li>☺ Le rôle du Rased est de contribuer à une bonne adaptation à l'école dans une dynamique de réussite.</li> </ul>	<p><b>FONCTIONNEMENT DANS L'ÉCOLE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Lorsqu'un élève est en difficulté dans l'école, il est aidé par l'enseignant de sa classe et ses parents sont informés.</li> <li>☺ Si les difficultés persistent, l'enseignant peut demander l'intervention du réseau.</li> <li>☺ Le directeur de l'école organise une concertation avec les membres du réseau et l'enseignant.</li> <li>☺ Après analyse des difficultés, les parents sont informés des modalités d'aides proposées. Ils sont partenaires avec l'enseignant et le réseau du projet pour leur enfant.</li> <li>☺ Les parents ainsi que l'enfant lui-même peuvent directement contacter le RASED.</li> </ul>
--	---

<p><b>LES AIDES DU RÉSEAU</b></p>		
<p><b><u>L'aide à dominante pédagogique</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Permet à l'élève de dépasser ses difficultés scolaires et d'aborder différemment ses apprentissages.</li> <li>☺ Vise à amener l'élève à maîtriser ses méthodes et ses techniques de travail, à prendre conscience de ses progrès en suscitant l'expérience et la réussite.</li> <li>☺ Se déroule avec un enseignant spécialisé, en petit groupe une ou plusieurs fois par semaine, sur une durée déterminée.</li> <li>☺ Les aides spécialisées ne sont pas des cours de rattrapage, ni de soutien, elles se déroulent dans l'école pendant le temps scolaire.</li> </ul>	<p><b><u>L'aide du psychologue</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Suivi psychologique d'enfants présentant des difficultés de comportement, d'apprentissage... par le biais d'entretiens et éventuellement d'examen psychologique.</li> <li>☺ Participation à l'élaboration et au suivi du projet d'aide</li> <li>☺ Travail d'intégration et d'orientation.</li> <li>☺ Relations avec les partenaires extérieurs (services de soins, services sociaux, Cmpp, CMP, orthophonistes....)</li> <li>☺ Entretiens avec les parents.</li> </ul> <p>Le psychologue n'intervient qu'avec l'accord et l'adhésion des parents.</p>	<p><b><u>L'aide à dominante rééducative :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Est assurée par un personnel spécialisé poste G et est destinée aux enfants de l'école maternelle et élémentaire ayant des difficultés à s'inscrire dans leur rôle d'élève.</li> <li>☺ Elle vise à créer ou recréer chez eux le désir d'apprendre, l'estime de soi, qui leur permettront de développer leurs compétences d'élèves et de rentrer dans les apprentissages.</li> <li>☺ Cette aide se met en place individuellement ou en groupe très restreint, uniquement avec l'accord des parents.</li> </ul>